l'endroit où le facteur fut terrassé, on trouva une petite quantité de matière cérébrale, tout contre une clôture en fil de fer.

En deux autres endroits: le premier à soixante mètres et le second à cent mètres de là, on trouva des débris de matière cérébrale. On est en droit de supposer que le cadavre a été porté ou traîné longuement et qu'il dut être passé au-dessus des ronces, ou glissé en dessous.

On peut aussi admettre — dernier raffinement de cruauté — que les assassins ont cherché à reporter le cadavre dans le baraquement et qu'ils en ont été empêchés, ce dernier étant déjà en trop grande combustion. C'est pourquoi le corps fut retrouvé à quelques mètres seulement de l'habitation.

Quant au mobile du crime, il échappe jusqu'ici à tout contrôle. A première vue, on pouvait supposer le vol après l'assassinat; on verra que cette thèse ne paraît pas tenir beaucoup. Seule, une farouche vengeance pourrait avoir armé le bras du ou des assassins.

Il apparaît que l'enquête sera longue et minutieuse, à moins que la brigade mobile, déjà sur les lieux, éclairée par un indice quelconque, n'arrive à trouver le fil conducteur de cette monstrueuse et mystérieuse affaire.

Les victimes

Désiré Bussy, qui n'a que 34 ans, était marié en premières noces avec Victoire Dréville, de Blenvillers-au-Bois; cette dernière a est suicidée en se jetant dans un puits. De cette première union, il eut la petite Luciennne, 8 ans, dont le corps fut retrouvé carbonisé.

Marié en secondes noces avec Prudence Caron, dont la famille habite Couturelle, il eut de cette union une petite fille, morte il y a quelques mois, à l'âge d'un an.

Sa seconde femme semblait être d'une famille assez aisée. Le ménage était parfaitement uni. Bussy avait fait la guerre 1914-1918, avait été blessé et cité deux fois à l'ordre du jour. Il entra dans l'Administration des Postes en 1921, fut employé comme facteur dans différents postes, trois ans à Beaumetz, et était revenu à l'Arbret occuper les mêmes fonctions.

Le vol a-t-il été le mobile de ce triple crime ?

Comme nous le disions plus haut, la famille de sa seconde femme se trouvait dans l'aisance, et Mme Bussy portait constamment sur elle une somme de 35.000 francs en billets de banque. De plus, Mme Caron mère avait remis, la semaine dernière, à son beau-fils une somme de 10.000 francs en billets de banque de 1.000 et 500 francs, destinée à prendre bureau de Postes de l'Arbret des bons de la Défense nationale.

Désiré Bussy ne put en avoir que pour 5.000 francs, lundi après-midi. Il partit, ayant alors sur lui 5.000 francs en espèces.

Bien entendu, le premier devoir des enquêteurs fut de rechercher dans les décombres les traces de cette petite fortune et ils furent assez heureux de retrouver dans la literie à demi consumée, sous le traversin, un gros paquet devant composer la somme de 35.000 francs, les coins seulement des billets de banque étant brûlés. Ils retrouvèrent également une boîte avec de la monnaie et quelques billets. Le tout a été mis sous scellés.

Par contre, on ne trouva pas trace des 5.000 francs en espèces ni des cinq autres mille francs en Bons de la Défense nationale dont Désiré Bussy avait pris possession la veille à son bureau de Postes.

Cette somme fut-elle donnée à Mme Bussy pour être mise en place? Dans ce cas, elle serait dans les cendres; ou bien le ou les assassins s'en seraient-ils emparés sur le malheureux facteur? Là est le mystère.

Nous devons ajouter que les époux Bussy-Caron, en rentrant à l'Arbret, avaient conçu le projet de se faire bâtir une petite maison sur un terrain acheté par eux. La construction devait commencer dans quelques semaines; c'est pour cette cause que Mme Bussy portait sur elle son petit avoir, afin d'en pouvoir disposer à tout instant.

La descente du Parquet

Le Parquet d'Arras est descendu sur les lieux du drame mardi à 16 h. et pendant que les magistrats faisaient leurs constatations, un médecin-légiste pratiquait l'autopsie des malheureuses victimes. La brigade mobile de Lille accompagnait le Parquet.

Les policiers ont entendu une certaine personne pour lui demander de justifier de l'emploi de son temps.

Le Parquet a quitté l'Arbret vers 19 h. 30, après que le docteur Brassard eut terminé l'autopsie des trois victimes. Il résulte de cette autopsie que le mari avait la tête complètement fracassée; la femme avait reçu trois coups sur la tête, ayant occasionné la mort.

La fillette n'avait reçu qu'un seul coup qui avait été mortel. D'après l'examen de l'estomac, on est certain que le crime a été commis deux heures après le repas et comme la famille avait mangé vers 21 h., le crime aurait donc eu lieu vers 23 h.

On s'explique difficilement pourquoi le baraquement a été incendié vers la fin de la nuit, vers cinq heures du matin et après qu'on eut inutilement traîné le corps du malheureux facteur sur les prairies de son frère Louis. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que le facteur et son frère possédaient chacun un chien et que ces animaux n'ont pas aboyé. Un voisin, levé à 4 h. 30, n'a aperçu à cette heure aucune lueur d'incendie.

Au moment de quitter les lieux, les magistrats paraissaient surposer se trouver en présence d'une vengeance.

Cette horrible tragédie a produit une très vive émotion dans les communes voisines. La population n'a pas oublié le drame qui se déroula à la ferme des Aunelles située à quelques kilomètres seulement de l'Arbret et pour lequel trois condamnations à mort furent prononcées il y a quelques années.

Les crimes du vampire de Dusseldorf

Berlin, 3 juin. — Suivant le « Journal de 8 heures du Soir », l'interrogatoire de Kurten, le vampire de Dusseldorf, continue à amener la découverte de nouveaux actes criminels. Kurten a avoué jusqu'ici, outre une vingtaine d'assassinats et de vols, une vingtaine d'incendies volontaires dans la région de Dusseldorf.

Un condamné à mort est exécuté par une nouvelle méthode d'asphyxie par le gaz

Carson-City, 3 juin. — Un meurtrier, nommé White, a été exécuté ce matin, par la nouvelle méthode d'asphyxie par le gaz.

Laissé seul dans la chambre mortuaire, lié sur une chaise, il a été suffoqué aussitôt par les gaz qui ont été envoyés dans la pièce, tandis que des témoins assistaient à l'exécution par le judas d'une chambre voisine.

Le condamné a montré le plus grand sang-froid jusqu'au bout, et comme on lui demandait ses dernières volontés, il a même eu le courage de répondre en plaisantant, qu'il réclamait un masque contre les gaz.

ZINOVIEV SERAIT A LONDRES

Londres, 3 juin. — Le « Daily Mail » mentionne que selon certains bruits, Zinoviev aurait été aperçu dans Londres.

Dernière Heure

LA LOI SUR LA PROPRIÉTÉ COMMERCIALE

Paris, 3 juin. — Le rapport de M Louis Puech sur les modifications à apporter à la loi sur la propriété commerciale, dont la discussion va commencer incessamment, vient d'être distribué aux députés. Ces modifications proposées sont les suivantes:

Les locaux accessoires qui n'étaient pas protégés jusqu'ici, le seront désormais Les délais dans lesquels doit être demandé le bénéfice de la loi sans modifier le bail verbal, est assimilé à bail écrit. Suppression de l'intervention des offres des tiers dans la déermination du prix du nouveau bail.

Le droit de reprise du propriétaire est limité à sa personne et à celle de ses descendants et à condition que les locaux repris soient occupés bourgeoisement. Le droit de reprise par démolition et reconstruction est très rigoureusement réglementé. Il suffira, pour que le bail renouvelé puisse être cédé, que le cédant ait exploité personnellement pendant trois ans, soit avant, soit après le renouvellement. Les collectivités de l'Etat, des départements, des communes seront désormais soumises aux mêmes conditions que les particuliers. Le locataire évincé ne sera obligé de quitter les lieux qu'après avoir préalablement reçu l'indemnité.

Les loyers d'avance porteront intérêts. Enfin la loi nouvelle sera considérée comme interprétative et applicable dès sa promulgation à toutes les affaires non encore réglées par une décision passée en force de chose jugée.

LE CARDINAL LÉPICIER EST NOMMÉ CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

Paris, 3 juin. — Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur: Au grade de chevalier, Mgr Lépicier, cardinal de Curie; M. Joseph George, architecte-conservateur de l'ambassade de France en Turquie.

L'ARRIVÉE A BORDEAUX DU CORPS DES TROIS AVIATEURS MORTS AU CONGO BELGE

Bordeaux, 3 juin. — Le paquebot « Brazza », venant de la côte occidentale d'Afrique, arrivé à Bordeaux mardi soir, a ramené en France les cercueils des trois aviateurs morts au Congo belge dans leur raid de retour de Madagascar: le colonel de réserve Gaillot, le pilote adjudant Roux et le mécanicien Dodumont. A l'occasion de l'arrivée des corps, des cérémonies auront lieu mercredi, à Bordeaux. Les corps seront dirigés ensuite vers leurs pays d'origine.

ON RETROUVE QUARANTE VICTIMES DU NAUFRAGE DU VAPEUR « GŒNAÇA »

Bogota, 3 juin. — On a retrouvé les corps des quarante victimes du naufrage du vapeur « Goenaza », qui a coulé dans le fleuve Magadelena, à la suite d'une explosion. Trente-cinq personnes ont été sauvées, mais dix d'entre elles ont été grièvement brûlées. Parmi les cadavres retrouvés se trouve celui de capitaine du vapeur.

COURTES DEPÊCHES

— On signale deux nouveaux décès survenus à Lyonnes, parmi les enfants atteints contre la tuberculose, ce qui porte le nombre des morts à 26.

— Quatre étages d'un hôtel de Gênes, habité par des émigrants, se sont écroulés. Une personne a été tuée et vingt autres blessées dont cinq grièvement. Les blessés sont en grande partie des Arabes, des Syriens et des Arméniens.

— Le Times dit que M. Hartshorn remplacera probablement M. Thomas comme lord du sceau privé.

— Le Daily Telegraph annonce que M. Ben Turner, qui vient de donner sa démission de ministre des Mines, sera sans doute remplacé par le major Attlee, qui eut chancelier du duché de Lancastre.

Dernières Nouvelles Sportives

BOXE

AU CENTRAL SPORTING CLUB. — Résultats: Huit rounds de 2 minutes: Blanchard bat Penaud, aux points. — Gratto bat Antossi, par abandon au 4e round pour blessures. — Dix rounds de 2 minutes: Thonus bat Lorenzoni, disqualifié au 5e round pour coup bas. — Denel bat Vanhulle, aux points. — Claret et Kunzer font match nul, décision confirmée. — Jean François bat Delon, par abandon au 8e round, tentative. — Dix rounds de 3 minutes: Carragne (Dijon) et Perrier (Paris) font match nul.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 3 juin.

Ventes, [illegible] importations, 1.262, Américain, baisse 4. Brésilien, baisse 4; Egyptien, inchangée.

NEW-ORLEANS, 3 juin.

Clos.

NEW-YORK, 3 juin.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 16.06; — A terme: sur janvier, 14.78; février, mars, avril, mai, incotés; juin, 15.74; juillet, 15.90-91; août, 15.17; septembre, 14.75; octobre, 14.73; novembre, 14.72; décembre, 14.70-72.

Nouveaux contrats: Sur janvier, 14.48-49; février, 14.55; mars, 14.61; avril, 14.69; mai, 14.75; octobre, 14.43-44; novembre, 14.42; décembre, 14.51-52.

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 2.000; aux ports du Golfe, 1.000; aux ports du Pacifique, 1.000, dans les villes de l'intérieur, 3.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 14.000; pour le Japon, 3.000.

Marché des changes à l'étranger

Londres: Sur Paris, 122.885; Bruxelles, 34.915; Fac. hors banque, 2 1/8; Prêt à court terme, 1 1/2.

New-York: Sur Paris, 392; Londres, 169.40; Câb. transf., 485.75; sur Bruxelles, 13.95 1/4.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 3.14.00; — A terme: Sur janvier, 161.00; mars, 168.00; mai, 174.00; juillet, 142.00; septembre, 150.00; octobre, 155.00; décembre, 159.00. Ventes, 43.000 tonnes.

LE SULTAN DU MAROC EST ARRIVÉ A MARSEILLE

Marseille, 3 juin. — Le paquebot « Nicolas-Paquet », courrier du Maroc, arrivé ce matin à Marseille, avait à bord S. M. Si Moulay Mohamed ben Youssef, sultan du Maroc, qui, accompagné du grand vizir El Mokri, de son précepteur, Si Mammeri, et de M. Guy, consul général, conseiller du gouvernement chérifien, vient en France pour la troisième fois depuis son avènement.

Le sultan quittera Marseille mercredi matin, en automobile, pour se rendre à Nice puis à Evian, en Alsace et en Lorraine, à Paris et en Bretagne. Il reviendra à Marseille où il s'embarquera le 26 juillet. Pendant toute la durée de son voyage, le sultan sera accompagné, en outre, par M. Poncet, commissaire spécial de la gare de Lyon, attaché à sa personne.

UN DÉSASTREUX INCENDIE DE FORÊTS AU CANADA

Port-Arthur (Ontario), 3 juin. — Trois cents employés de l'Administration forestière s'efforcent de maîtriser de violents incendies de forêts qui se sont déclarés à la suite de la sécheresse, dans le nord-ouest de l'Ontario, où les habitants sont forcés de fuir pour échapper au danger.

Des centaines d'animaux sauvages se réfugient dans la campagne et dans la direction des lacs.

La rive nord du lac supérieur est ravagée par le feu, qui atteint la banlieue de Port-Arthur.

Les pompiers combattent le fléau, qui s'étend sur une longueur de neuf kilomètres

Plus de six cents ouvriers des entreprises forestières font tous leurs efforts pour enrayer la dévastation. On craint que jusqu'ici, cinq colons n'aient péri.

— MM. Durand et Goindre, professeurs au Lycée Lyautey, à Casablanca, se sont tués dans un accident d'automobile qui s'est produit près de Marrakech.

Le Comité flamand à Bruges

Le « Comité Flamand » se rendra en excursion à Bruges le jeudi 12 juin, suivant le programme ci-contre:

. h. 30: Départ de Lille par autocar. Rendez-vous place du Palais Rihour.

9 h. 30: Arrivée à Bruges. Visite du Musée des Anciens maîtres, de l'Hôpital Saint-Jean, de l'église Notre-Dame, du Gruuthuse, de l'Hôtel de Ville, du Palais de Justice.

12 h.: Dîner à l'Hôtel St-Jean, place St-Jean.

2 h.: Monument de Gezelle. Visite de l'église Saint-Gilles, du Séminaire diocésain (ancienne abbaye des Dunes), de l'église Saint-Sauveur, du Béguinage, etc....

5 h.: Départ pour Lille.

L'excursion se fera en autocar. Seront seules admises à user de l'autocar les personnes qui auront versé avant le 8 juin une provision de 40 francs.

Le premier Congrès de l'Union nationale des Anciens Prisonniers civils à Saint-Quentin

Le 1er Congrès général de l'Union nationale des anciens prisonniers civils se tiendra à Saint-Quentin, les 14 et 15 juin. Voici le programme de ces deux journées:

Samedi 14 juin 1930. — De 9 h. à 10 h., réception des délégués et vérification des pouvoirs (le lieu de réunion et de réception sera fixé ultérieurement); de 10 h. à 12 h., séances de travail des diverses Commissions; de 14 h. 30 à 16 h., suite des réunions des diverses Commissions; de 17 h. à 18 h. 30, réunion plénière des Commissions et adoption du cahier général des revendications qui sera porté le lendemain à la connaissance des délégués des sections

Dimanche 15 juin 1930. — A 9 h., séance privée; à 10 h. 30, visite au monument aux morts; à 11 h., assemblée et séance publique des délégués des sections de l'Union nationale des anciens prisonniers civils, en présence des parlementaires des régions libérées; à 13 h., grand banquet réunissant tous les parlementaires, délégués et membres de l'Union désirant y participer; à 15 h. 30, visite de la Foire-Exposition de Saint-Quentin et de Haute-Picardie.

Le cadavre de la femme d'un député est trouvé atrocement mutilé sur la voie ferrée

Rennes, 3 juin. — Le cadavre d'une femme paraissant âgée de 40 ans était trouvé, dimanche dernier, gisant sur la voie ferrée, à un kilomètre de la gare de Châteaubourg, dans la direction de Rennes.

L'inconnue était en possession d'une billet de chemin de fer de Paris-Montparnasse à Brest, et l'on trouva dans ses vêtements une somme d'environ 1.300 francs.

Une enquête, rapidement menée, ne devait pas tarder à faire découvrir l'identité du cadavre. On était en présence de la dénouille de Mme Geistdœrfer, femme du député maire de Dinan.

Depuis quelque temps, Mme Geistdœrfer était en traitement dans une maison de repos de la banlieue parisienne. Au retour de son voyage en Algérie, le député de Dinan était allé prendre des nouvelles de sa santé. On ne lui cacha point les difficultés d'une guérison complète, sans s'opposer toutefois à son retour au foyer.

Mme Geistdœrfer en manifestant le désir, son mari fut heureux de la ramener à son domicile, 9, rue de Navarre, à Paris.

Dans la nuit du 31 mai au 1er juin, la malade quitta clandestinement sa demeure.

Elle se rendit à la gare Montparnasse, prit un billet de troisième classe pour Brest, et monta dans l'express qui passe à Rennes vers 15 heures.

On a retrouvé le corps de la pauvre femme vers 19 heures, le 1er juin. Elle avait le crâne défoncé et gisait sur le bord du talus.

Elle a été transportée à l'hôpital de Châteaubourg, où son mari est venu la reconnaître.

LES REVENDICATIONS DES CHEMINOTS

Paris, 3 juin — Dans ses séances, aujourd'hui, le Congrès de la Fédération des cheminots a adopté des vœux sur les salaires, les réintégrations et l'amnistie administrative et sur les retraites.

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, mercredi 4 juin:

Aujourd'hui, saint Clothier; demain, saint Valère.

Soleil: Lever à 4 h. 52; coucher à 19 h. 46.

Lune: Pleine le 11.

Bulletin météorologique pour la journée du 4 juin (Région Nord): Temps passable, couvert, brumeux le matin, très nuageux ensuite; vent de Nord-Est, à 6 mètres; température stationnaire le jour; minimum de température en baisse de 3°.

Secrétariat des Familles, 17, rue des Champs: de 9 à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: 2 h., local de la Goutte de Lait.

Encore un vestige du vieux Roubaix qui va disparaître

L'immeuble situé au 17 de la rue de l'Hospice, au coin de la rue de la Gare, est appelé à disparaître. A sa place s'élèveront des bâtiments destinés à abriter les bureaux d'une firme importante de notre ville.

Vue de l'extérieur, au premier abord, la maison condamnée ne semble pas tellement archaïque, les devantures et l'enseigne du magasin lui prêtent même un air moderne. Néanmoins, un coup d'œil d'ensemble ne tarde pas à faire découvrir l'ancienneté de l'immeuble. D'ailleurs, il suffirait pour s'en convaincre, de se reporter aux noms des anciens occupants qui, au nombre de quatre, ont successivement et pendant de longues années exercé la même profession de maître-imprimeur dans le même immeuble.

Ainsi donc, de la rue de la Gare à la rue de l'Espérance et dans peu de mois disparaîtront sous la pioche des démolisseurs, des constructions qui, érigées dans la dernière moitié du siècle dernier, peuvent sembler à notre génération tournée vers l'avenir, datées d'un passé oublié.

De plus, l'immeuble futur se rangera aux prescriptions de l'alignement, si bien que la rue de l'Hospice y gagnera en largeur et que cette fraction de la rue sera rigoureusement à la hauteur de l'autre.

HALLE FLIPO. — Beurre 16.50: extra, 17.75 et 21. Café 16.75. Gruère, 13. Biscuits, 6.50 à 11.

Une jeune fille reçoit sur la tête un volet qui la blesse grièvement

Un bizarre accident est survenu mardi, dans les circonstances suivantes:

Un peu après midi, deux livreurs des *Galeries Maman Louise*, rue de Lannoy, étaient occupés à monter, à l'aide d'une corde, un sommier de lit à l'étage d'un immeuble situé 13, rue du Pays.

L'opération était presque terminée et le sommier allait atteindre la fenêtre dans laquelle il devait passer, lorsque, par malheur, il accrocha un panneau de bois servant de volet à une fenêtre.

Poussé par le sommier, ce volet se souleva de ses gonds et, dès lors n'étant plus maintenu, il tomba brusquement dans le vide.

A cet instant passait une jeune fille, Mlle Lucia Guelton, âgée de 18 ans, élève en pharmacie, qui regagnait son domicile, 45, rue de la Fosse-aux-Chênes.

La jeune fille reçut le lourd panneau de bois sur la tête et, littéralement assommée, elle s'affaissa sur le sol perdant le sang par plusieurs plaies à la tête, ainsi que par la bouche.

Plusieurs personnes se précipitèrent à son secours et la blessée fut transportée dans la cour intérieure de l'immeuble. En attendant l'arrivée des docteurs que l'on avait mandés, l'un des témoins, M. Cardon, chef des travaux électriques de la Cie Desclée, brancardier de Lourdes, donna les premiers soins à la jeune fille.

M. le docteur Picquet arriva bientôt, suivi de M. le docteur Dubois. Les deux praticiens examinèrent la blessée et, devant la gravité de son état, réservèrent leur diagnostic. Il n'y a pas de fracture du crâne, mais l'on craint de graves lésions dans la tête. Après avoir été pansée, la jeune fille — qui crachait le sang — a été transportée chez elle en auto.

Cet accident, survenu dans une rue aussi fréquentée, causa une vive impression.

BOUCAU: Souliers toutes teintes. 37539

LA CONFÉRENCE SUR LA « LIBERTÉ INDIVIDUELLE » DE MM. P. DROUAIRE ET M. ALMAZIAN

Conférence, dont on ne peut nier l'actualité du sujet, que celle que nous a donnée mardi soir, à la salle des fêtes de la rue de l'Hospice, M. Pierre Drouaire, journaliste, ayant à ses côtés Almazian, dont l'affaire a fait couler tant d'encre.

Journaliste courageux, M. Pierre Drouaire s'est attaché à nous démontrer ce qu'il dit être les lacunes de notre système judiciaire qui peut-elle déclare-t-il porter atteinte à la liberté individuelle.

Sa documentation abondante est certes, d'un grand intérêt, mais nous aurions davantage aimé entendre de la bouche d'Almazian l'extraordinaire odyssée de ce petit tailleur de la rue St-Gilles, faisant six mois de prison préventive, pour être finalement relâché après que huit perquisitions domiciliaires eurent abouti au néant et les contre-expertises à l'effondrement d'une prévention de culpabilité méticuleusement établie.

LA CHARITÉ consiste à soulager ceux qui souffrent. Indiquez la Pommade Florentine à ceux qui sont atteints d'eczéma, démangeaisons, plaies variqueuses. France 8.50 (impôt compris). — ROCHER, 32, rue de Grenelle, PARIS. 37507d

AUX AILES ROUBAISIENNES

La réunion générale des Ailes Roubaisiennes aura lieu demain jeudi 5 juin. Tous les anciens pilotes, mécaniciens, observateurs, etc., y sont invités. La séance sera consacrée au compte-rendu des journées de l'Ascension et du dimanche 1er juin. On envisagera également la question de l'achat éventuel d'un deuxième appareil, ainsi que diverses autres questions.

Les « Ailes Roubaisiennes » font un pressant appel à tous les Roubaisiens pour qu'ils leur apportent leur aide en adhérant à leur beau groupement et en participant aux meetings qu'elles organisent.

BOUCAU chausse bien les Messieurs. 37540

A LA MUSE DE NADAUD

Toute la famille musarde que présidait M. Charles Barenne a fêté lundi soir, la rose d'argent de Mytis, sa sécrétaire, aux Rosati de Paris.

Que de sympathie spontanée et de félicitations chaleureuses: Mytis en fut grandement touchée. Vivats, chansons, rien ne manque à la fête.

On n'oublia pas les absents: M. Vandecrux, qui se mariait hier, et à qui l'on adressa les meilleurs vœux de bonheur, puis M. Afchain, de Caudry, dont on fit « Le repos » et « Surprises de la vie ».

On fit part ensuite d'une plaisante protestation de Jacques Passereau, qu'un journal avait nommé président d'honneur de la Muse et de la réunion de M. Barenne, non moins spirituelle.

M. Marcel L'Herbier, de sa voix chaleureuse, a chanté ses dernières compositions « S'ma Mère », en collaboration avec Mytis, puis le « Gas au cœur de pierre », chanson vécue, de lui seul, car M. L'Herbier est aussi bon poète que compositeur.

M. Losfeld fut désopilant à souhait avec son histoire de coffre-fort « Marius de Roubaix », et M. Sriehelbaut nous fit aussi bien rire avec « L'petit frère ».

La soirée se termina gaiement en projets animés agrémentés de chants: « Une mère », par Mme Vanhollebèke, et « Bonjour printemps » par M. Roger.

LA PETITE BONNE A LA PAGE. — C'est ceux qui cire son parquet avec la cire liquide INDIANA. Un simple coup de chiffon laineux deux minutes après avoir passé la cire donne un brillant laqué et durable, sans paille de fer, sans brosse, sans fatigue inutile et avec une dépense moindre. Pourquoi ne l'essaieriez-vous pas? Profitez de la prime donnée pendant quelques mois seulement. 37504d

A LA SOCIÉTÉ DES MÉDAILLÉS ANCIENS SOLDATS COLONIAUX FRANÇAIS

L'assemblée trimestrielle des Médaillés anciens soldats coloniaux a eu lieu dimanche, à 11 h., au siège, Café Beaucamps, place Sainte-Elisabeth, sous la présidence de M. A. Zurek, entouré des membres du Conseil d'administration. Le président excuse M. H. Mulle, président d'honneur et M. Paul Watine, vice-président d'honneur, empêchés de prendre part à cette réunion et donne des renseignements sur le voyage qui aura lieu le 13 juillet, à Malo et dont le prix est fixé à 20 francs par sociétaire. Il est décidé que la prochaine réunion aura lieu le 29 juin au lieu du premier dimanche de juillet, afin de permettre aux sociétaires de donner leur adhésion au voyage à Malo.

M. Bottel donne quelques renseignements sur la loi des Assurances sociales et, sur sa proposition, l'assemblée décide d'inviter M. Ley à venir faire une causerie sur l'applicatoin de cette loi.

La réunion se termine par la traditionnelle tombola.

Etablies. MONNIER & LAMARQUE, 119, rue d'Anzin, Roubaix. Tél. 19.65). Charbons. Anthracite, Aggloméré. Spécialité de Brusy. 24569

L'HARMONIE « LES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIÉS » A LILLE ET BRUXELLES

Notre sympathique société les « Anciens Soldats Français et Alliés » à l'occasion du quinzième Congrès national de la Mutualité française qui a lieu à Lille, du lundi 2 au 9 juin, se rendra jeudi 5 juin à Lille, où elle donnera un concert artistique sur le kiosque de la Grand'Place, à 20 h. 30.

Le lundi 9 juin, elle se rendra à Bruxelles avec un cortège de plus de mille mutualistes qui seront reçus par les mutualistes belges.

Après avoir déposé une gerbe de fleurs au Soldat inconnu belge, la société conduira les congressistes à l'Hôtel de Ville où ils seront reçus par M. le Bourgmestre Max et M. le Ministre du Travail belge.

De 11 h. 45 à 12 h. 45, les « Anciens » exécuteront leur programme de concert. A l'issue du concert aura lieu le banquet, salle Madeleine. De 17 à 19 h., excursions en autocars pour tous les congressistes et musiciens.

Nos concitoyens regagneront Roubaix par train spécial de Bruxelles à 21 h. 20 qui arrivera à Lille à minuit 00. Départ de Lille pour Roubaix à minuit 23.

BOUCAU chausse les pieds sensibles. 23434

DANS LE PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

En raison du décès de M. Charles Caron, secrétaire-économe, l'Administration des Hospices vient de procéder à des nominations et mutations parmi son personnel.

M. G. Delcourt, rédacteur principal à la Préfecture du Nord, est nommé secrétaire général.

M. A. Vanhecke, employé au Secrétariat, est nommé secrétaire.

M. Louis Bourey, chef de bureau à l'Hôpital, est nommé économe.

M. A. Chrétien, sous-chef, est nommé chef du bureau des entrées de l'Hôpital de la Fraternité.

NE SOUFFREZ PLUS DES PIEDS. Hoffman, pédicure, 27, rue d'Alsace, Rx (T. 37.02). 32314

Une manifestation en l'honneur de trois contrôleurs de la Compagnie des Tramways

A l'occasion de la remise de la médaille d'honneur du travail, à trois contrôleurs de la Compagnie des tramways L. R. T., MM. Capelier, chef contrôleur; Vandeplanque et Belot, les contrôleurs, collègues des décorés, se sont réunis chez M. Hautenne, rue du Pays, afin de féliciter leurs amis. Etaient également présents, MM. Toussaint, directeur; Sabouret, sous-directeur; Descarpentrie, chef honoraire du mouvement de la Compagnie des tramways.

M. Toussaint, dans une délicate allocution, a adressé aux nouveaux décorés ses vives félicitations, pour cette distinction qui récompense plus de trente années d'excellents services à la Compagnie des tramways. M. Welleman, contrôleur chef, a joint ses félicitations à celles de MM. Toussaint et Sabouret, et a remis un souvenir à chacun des décorés. Le champagne fut ensuite offert et la soirée se termina par un concert intime.

La ducasse de Sainte-Elisabeth

Le Comité des fêtes de la rue de Lannoy invite tous les forains à se rendre à la grande ducasse annuelle de Sainte-Elisabeth, qui est fixée cette année au dimanche 15 et lundi 16 juin. Pour les emplacements, les forains sont priés de se rendre angle des rues de Lannoy et de Longues-Haies, le mercredi 11 courant, vers 14 h., où un employé se tiendra à leur disposition.

La ducasse annuelle du Nouveau-Roubaix

Le Comité des fêtes du Nouveau-Roubaix rappelle aux forains que sa ducasse annuelle aura lieu le dimanche 8 juin, jour de la Pentecôte. Les forains peuvent s'adresser au Comité pour les emplacements.

Chez les Anciens de l'Armée de Mer

Les Anciens de l'armée de mer se sont réunis en mai dernier, et au cours de cette assemblée, il fut décidé que le siège, serait dès à présent, transféré au Café Pandore, rue Pauvrée, à Roubaix, où une salle spéciale de réunion leur sera réservée. La date de la prochaine réunion sera annoncée ultérieurement.

L'EXCURSION DES DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE MILITAIRE A GAND. — Pour permettre aux intéressés de se faire inscrire pour l'excursion du 6 juillet ou d'en payer le coût (15 francs), une permanence fonctionnera demain au siège, rue du Moulin, 1, de 18 h. 30 à 19 h. 30. Les cartes d'identité seront également remises aux membres qui en feront la demande.

L'ADJUDICATION D'UNE CHAUSSÉE PAVÉE, RUE DU CAIRE. — Mardi, à 11 h., a eu lieu, à la Mairie, l'adjudication d'une chaussée pavée, rue du Caire. Le devis s'élevait à 220.000 fr. M. Henri Wattrelos, adjoint au maire, présidait le bureau, assisté de MM. Nys et Delforge, conseillers municipaux; Neveux, directeur des services municipaux, et Salembier, receveur municipal. Les Etablissements Carette-Dubreq fils, ont été déclarés adjudicataires avec un rabais de 5.30 0/0.

MALADE DANS LA RUE. — Mme Joiris, née Marguerite Lejeune, âgée de 21 ans, domiciliée 151, rue du Moulin, a été trouvée hier soir sans connaissance dans la rue. Un passant, M. Henri Vissault, professeur de tennis, domicilié à Lambersart, 11, avenue Pasteur, s'empressa de lui porter secours et manda M. le docteur Bernard. Après avoir reçu les soins que nécessitait son état, la malade a été admise à l'Hôpital « La Fraternité ». Elle porte des contusions aux bras et aux jambes, produites probablement par sa chute.

LA SURETÉ OPÈRE. — Mardi matin, vers 7 h., les agents de Sûreté Lutun et Browaeys ont arrêté, en vertu d'un extrait de jugement émanant du Tribunal correctionnel de Lille, un marchand de beurre, Paul Poissonnier, âgé de 41 ans, domicilié 47, rue Dauhenton. Ainsi que nous l'avons déjà dit, Paul Poissonnier avait été poursuivi pour tromperie sur la marchandise et condamné pour ce fait à trois mois de prison.

— Le même jour, les agents Devogle et Fraser ont procédé à l'arrestation de l'ouvrier tisserand Fernand Cailleux, 23 ans, 80, rue Henri-Regnault, qui avait été condamné à huit jours de prison pour abandon de famille. Ils ont été tous deux conduits à Lille, pour être mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

VACCINATION ANTIDIPHTÉRIQUE. — Mercredi 4 juin, à 8 h. 30 et à 15 h. 15, séances de vaccination antidiphtérique gratuite au Bureau d'Hygiène, rue de Cassel, 45.

HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIÉS. — Les musiciens sont priés de se trouver demain jeudi 5 juin, place de la Liberté, en tenue numéro 2, à 19 h. 15, pour départ à Lille en tramway spécial.

CONCORDIA HARMONIE. — Ce soir, à 20 h. répétition générale.

AVIS AUX ANCIENS MILITAIRES BELGES. — Dernière semaine pour la délivrance des certificats de présence pour la revue. Permanence tous les soirs de 18 h. 30 à 20 h. au siège de la Fédération des Combattants Belges, Brasserie des Orphéonistes, 126, rue de la Gare. Se munir du livret militaire et de la dernière mutation.

ORPHEON DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS. — Demain soir jeudi, à 19 h. 30, répétition générale et communication importante.

CHORALE L'EPEULOISE. — Ce soir, à 20 h., répétition générale au siège.

CLUB SYLPHONIQUE DE L'EPEULE. — Demain jeudi, répétition partielle pour les seconds violons, à 19 h. 30, au siège.

ORPHEON LES INOFFENSIFS. — Ce soir, à 20 heures, répétition générale.

LE PETIT MONDE ARTISTIQUE. — Répétition demain jeudi, à 2 h. 30, à l'Hippodrome-Théâtre.

GROUPEMENT ARTISANAL DE ROUBAIX (Salle des Fêtes, rue de l'Hospice). — Mercredi 4 juin, permanence de 19 à 20 h. La permanence de dimanche prochain est supprimée à cause des fêtes de la Pentecôte.

UNION NATIONALE DES EVADÉS DE GUERRE. — La réunion mensuelle de la Commission aura lieu au 1er étage, 4, rue du Pays, le mercredi 4 juin, à 20 h.

GROUPE FRATERNEL JEAN DELMULLE. — Répétition générale ce soir mercredi 4 au lieu de vendredi, à 19 h. 30, au siège.

RETENEZ VOS PLACES pour « PARADE D'AMOUR » la grande opérette cinématographique chantée par Maurice Chevalier DÉBUTS VENDREDI Au COLISÉE (Tél. 4.86 Rx)

CROIX

Une rixe dans un café

Le café Bruyère, 19, rue Courbet, à Croix, fut le théâtre, dimanche soir, d'une bataille acharnée.

Vers 21 h. 30, alors que quelques consommateurs jouaient aux cartes, M. Hippolyte Huys, dit « Paul », 35 ans, ramoneur, et Mme Marie Pichon, 35 ans, ménagère, habitant tous deux au café « A la Fanfare », à Croix, se présentèrent au débit. Comme ils étaient ivres, la cabaretière refusa de leur servir autre chose que de l'eau.

Furieux, le couple l'attaqua. Les consommateurs voulurent intervenir, mais les deux agresseurs ripostèrent. Verres et bouteilles servirent de projectiles, blessant quelques personnes. D'un coup de tête, Huys défonça la vitrine, puis les munitions étant épuisées, un duglint s'en suivit. Marie Pichon s'était armée d'un couteau et en menaçait qui voulait l'approcher.

Accouru sur les lieux, l'adjudant Blanchart, de la gendarmerie de Roubaix, fit cesser la bataille. Il interrogea les cafetiers, M. Arthur Bruyère et sa femme; M. Georges Vanlerberghe, 28 ans, fileur, domicilié 172, rue des Arts, à Roubaix; M. Maurice Pittenan, 22 ans, graisseur, 19, rue Courbet; Hippolythe Huys et Marie Pichon.

Les déclarations ne concordant pas, Huys fut laissé en liberté, tandis que Marie Pichon fut arrêtée.

Lundi matin, interrogée à nouveau, celle-ci déclara que le couteau appartenait à Huys, des mains de qui elle l'avait arraché, mais elle refusa d'en dire davantage. Transférée à Lille, elle sera poursuivie pour coups, bris de mobilier et ivresse. Elle a d'ailleurs été condamnée déjà douze fois. Quant à Huys, il sera poursuivi pour les mêmes délits.

Les blessures légères des combattants furent pansées par M. le docteur Bathiat. Le cafetier ne peut encore év